

La FEEP participera à la consultation du ministre Proulx pour élaborer une politique sur la réussite éducative

Montréal, 16 septembre 2016 - La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille avec satisfaction le lancement de la consultation du ministre Proulx visant à élaborer une politique sur la réussite éducative. La Fédération entend participer activement à cette consultation.

« La très vaste majorité des écoles privées québécoises accueillent des élèves qui ont des profils variés et des rythmes de développement qui leur sont propres, dit Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget. Certaines offrent des programmes spécifiques pour des élèves qui ont des troubles d'apprentissage importants et leur taux de succès est impressionnant. Nous sommes en mesure de démontrer qu'il est possible, en réunissant les conditions nécessaires, d'accroître significativement les taux de réussite des jeunes Québécois et nous allons contribuer à l'atteinte de cet objectif. »

Par ailleurs, la FEEP met en garde le gouvernement contre la tentation de se concentrer sur la question de la diplomation. « L'école ne doit pas être considérée comme une usine à produire des diplômés prêts à entrer sur le marché de travail. Elle doit amener chaque enfant qui lui est confié à développer son plein potentiel, à bien se connaître et à avoir un bon jugement pour faire des choix éclairés. Diplômer les élèves est essentiel, mais la réussite éducative ne se limite pas à l'obtention d'un diplôme. »

La FEEP souhaite que cette consultation soit l'occasion de réfléchir à la modernisation de l'école québécoise, afin de la rendre plus dynamique et mieux adaptée au 21^e siècle.

« L'avenir des jeunes que nous éduquons sera fort différent du nôtre, explique M. St-Jacques. L'école doit les préparer en conséquence. Certaines choses doivent être conservées, mais d'autres ont grandement besoin d'être repensées. Par exemple, l'école québécoise offre présentement peu d'options aux élèves très doués, compte tenu du cadre rigide dans lequel elle évolue. »

À propos de la Fédération

La Fédération des établissements d'enseignement privés est une organisation à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.